

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Séance extraordinaire du conseil tenue le 7 janvier 2019, 19 h, à la salle du conseil, située au 325, chemin du Hibou.

ÉTAIENT PRÉSENTS : la conseillère madame Gaétane G. St-Laurent
 le conseiller monsieur Jean-Philip Ruel
 le conseiller monsieur Mario Bidégaré
 le conseiller monsieur Jannick Duchesne
 la conseillère madame Marie-Ève D'Ascola
 le conseiller monsieur Stéphane Fontaine

Formant quorum sous la présidence de Claude Lebel, maire.

Le directeur des finances et trésorier adjoint, Steve Whalen et l'adjointe à la direction générale, Valérie Draws sont également présents.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Période d'intervention des membres du conseil**
- 3. Première période de questions**
 - 3.1 Aucun
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Acceptation du procès-verbal**
 - 5.1 Aucun
- 6. Dépôt du bordereau de correspondance**
 - 6.1 Aucun
- 7. Comptes déposés à la séance du conseil**
 - 7.1 Aucun
- 8. Ressources humaines**
 - 8.1 Aucun
- 9. Administration**
 - 9.1 Aucun
- 10. Finances**
 - 10.1 Présentation du budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019 à 2021
 - 10.2 Adoption du budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019 à 2021
- 11. Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 11.1 Aucun
- 12. Sécurité incendie**
 - 12.1 Aucun
- 13. Travaux publics et hygiène du milieu**
 - 13.1 Rapport des demandes de soumissions**
 - 13.1.1 Aucun
 - 13.2 Recommandations de paiement**
 - 13.2.1 Aucun
- 14. Travaux publics et hygiène du milieu**
 - 14.1 Aucun

- 15. Urbanisme et environnement**
- 15.1 Dérogations mineures**
- 15.1.1 Aucun
- 15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale**
- 15.2.1 Aucun
- 16. Urbanisme et environnement**
- 16.1 Aucun
- 17. Divers**
- 17.1 Aucun
- 18. Période de questions**
- 19. Levée de la séance**

Ouverture de la séance

À 19 h 00, monsieur Claude Lebel, maire, déclare l'ouverture de la séance.

Période d'intervention des membres du conseil

Aucune intervention des membres du conseil.

Rés. : 001-19

Adoption de l'ordre du jour

Le conseil procède à l'adoption de l'ordre du jour.

En conséquence, l'adoption de la résolution est proposée par le conseiller monsieur Jannick Duchesne. Il est résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Le président, monsieur Claude Lebel, appelle au vote.

Ont voté en faveur : la conseillère madame Gaétane G. St-Laurent
le conseiller monsieur Jean-Philip Ruel
le conseiller monsieur Mario Bidégaré
le conseiller monsieur Jannick Duchesne
la conseillère madame Marie-Ève D'Ascola
le conseiller monsieur Stéphane Fontaine

Ont voté contre :

En faveur : 6
Contre : 0

Adoptée à l'unanimité.

Finances

Présentation du budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019 à 2021

Le maire, monsieur Claude Lebel, procède à la présentation du budget de l'année 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019 à 2021 ainsi que les orientations de 2019.

(S)
Initiales du maire

(S)
Initiales du trésorier
adjoint

Le maire répond aux questions des citoyens suivant la présentation du budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019 à 2021.

Rés. : 002-19

Adoption du budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019 à 2021

Considérant les articles 953.1 et 954 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) ;

En conséquence, l'adoption de la résolution est proposée par le conseiller monsieur Jannick Duchesne. Il est résolu que le budget de la Municipalité pour l'année 2019, de 14 271 810 \$ soit accepté, tel que présenté.

Le conseil adopte aussi le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers 2019 à 2021 tel que présenté.

Le programme triennal d'immobilisations se résume comme suit :

2019	3 104 700 \$
2020	2 646 200 \$
2021	870 200 \$

Les membres du conseil émettent à tour de rôle leurs commentaires relativement au budget et procèdent simultanément au vote sur l'adoption du budget 2019 et du PTI 2019-2021.

Le président, monsieur Claude Lebel, appelle au vote.

Ont voté en faveur : la conseillère madame Gaétane G. St-Laurent
le conseiller monsieur Jean-Philip Ruel
le conseiller monsieur Mario Bidégaré
le conseiller monsieur Jannick Duchesne
la conseillère madame Marie-Ève D'Ascola
le conseiller monsieur Stéphane Fontaine

Ont voté contre :

En faveur : 6
Contre : 0

Adoptée à l'unanimité.

Période de questions

La période de questions débute à 19 h 31. Le maire répond aux questions des personnes présentes. La période se termine à 19 h 32.

Rés. : 003-19

Levée de la séance

À 19 h 32, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère madame Marie-Ève D'Ascola et résolu que la séance soit levée.

Le président, monsieur Claude Lebel, appelle au vote.

Ont voté en faveur : la conseillère madame Gaétane G. St-Laurent

(S)
Initiales du maire

(S)
Initiales du trésorier
adjoint

le conseiller monsieur Jean-Philip Ruel
le conseiller monsieur Mario Bidégaré
le conseiller monsieur Jannick Duchesne
la conseillère madame Marie-Ève D'Ascola
le conseiller monsieur Stéphane Fontaine

Ont voté contre :

En faveur : 6
Contre : 0

Adoptée à l'unanimité.

(S)

Claude Lebel, maire

Je, Claude Lebel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Selon l'article 161 du Code municipal, « *Le chef du conseil ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter, mais n'est pas tenu de le faire.* » Le maire, lors des séances du conseil municipal, n'exerce pas son droit de vote lorsque les résolutions sont indiquées « *adoptées à l'unanimité* ».

(S)

Steve Whalen, directeur des finances et
trésorier adjoint